



Le Littoral

L'hebdomadaire de la Charente-Maritime

N° 5.736 – Édition (O)

Vendredi 1er novembre 2019

1,20 €

ILE D'OLÉRON

En première ligne face à la montée des eaux



Avec plusieurs centaines de maisons menacées, le village de La Rémigeasse semble « amené à disparaître » selon le maire. Les habitants réunis en association se battent pour croire en l'avenir.

DOLUS D'OLÉRON

Les habitants de La Rémigeasse face à la montée des eaux

Avec plusieurs centaines de maisons menacées, le village dolusien semble « amené à disparaître » selon le maire Grégory Gendre. Réunis en association, les habitants se battent pour croire en l'avenir.



Président de l'association protégée La Rémigeasse (APLR), Emmanuel Rudelle critique le « stérisme de la subvention » en vigueur à Dolus selon lui. © D. L.

Ils sont en première ligne face à l'inexorable montée des eaux. Selon la dernière mouture du Plan de prévention des risques littoraux (PPRL), plus de 500 maisons sont en danger sur la côte ouest de Dolus-d'Oléron, la plupart à La Rémigeasse. Longtemps resté à l'état naturel, ce secteur s'est ouvert à l'urbanisation dans les années 1970, certainement en dépit du bon sens. Le maire écologiste Grégory Gendre n'a d'ailleurs jamais caché son point de vue sur la question. « Il est évident que certaines zones habitées devront être laissées à la nature [...] Nos anciens savaient où construire et où l'eau était susceptible d'aller, il est évident qu'un secteur comme celui de La Rémigeasse sera amené

à disparaître », nous confiait-il par exemple début octobre.

La mairie et la Cdc s'opposent sur le sujet

Sur le terrain, derrière le cordon dunaire qui protège les maisons, ces paroles récurrentes sont autant de coups de massue. Pas question pour les habitants de nier la réalité du réchauffement climatique, ni le danger de montée des eaux, le spectre de l'érosion, ou le risque lié à la multiplication des tempêtes. Reste qu'à ce jour, leur village n'a encore jamais été inondé, d'où l'étrange impression que tout n'est pas mis en œuvre pour les protéger. « Il y a malgré tout des personnes qui vivent ici, une vie économique, des gens qui ont des biens. Il nous semble

important de mener une politique de protection des biens et des personnes en entretenant le cordon dunaire et les défenses à la mer », alerte Emmanuel Rudelle, le président de l'association protégée La Rémigeasse (APLR).

La Communauté de communes (Cdc) s'est pourtant saisie du problème, notamment avec le réensablement du cordon dunaire, bientôt végétalisé, muni de ganivelles, et interdit au public pour éviter le piétinement. De son côté, la municipalité a déployé de gros sacs remplis de sable (big bags) pour protéger ce cordon. Elle envisage également de modifier l'accès à la plage avec l'aval de l'Office national des forêts (ONF). Face à ces deux approches différentes, l'association

s'estime aujourd'hui victime de la mésentente notoire entre les deux hommes. Un point que rectifie Pascal Massicot sans épargner son collègue dolusien : « Nous avons perdu un an à cause de l'expérimentation (les big bags, Ndlr.) de ce journaliste expert maire de la commune, mais nous abordons ce secteur comme tout le reste du littoral oléronais. »

Une délocalisation en dernier recours

Quoi qu'il en soit, les habitants se tournent maintenant vers l'étude hydro-sédimentaire menée par la Communauté de communes à l'échelle de l'île, et dont les conclusions sont attendues en fin d'année. Pour croire en l'avenir, le président de l'APLR espère un vrai plan d'action dans les prochains mois, même s'il n'écartera pas l'hypothèse d'une délocalisation face à l'inexorable montée des eaux. « On peut en parler pour le long terme, pourquoi pas s'il s'agit d'une politique nationale, mais dire que La Rémigeasse va de toute façon disparaître, et qu'il faut partir, ce n'est pas acceptable aujourd'hui », estime Emmanuel Rudelle.

De son côté, Grégory Gendre prévient qu'il n'y aura jamais de « bunkerisation » du littoral, et parle de « recomposition spatiale » pour permettre aux habitants d'aller vivre dans des secteurs moins dangereux de la commune. « Je me mets à leur place, c'est difficile à entendre, mais ces 511 maisons n'ont rien à faire là, ajoute-t-il. Selon les scénarios du Giec, nous avons deux générations pour travailler collectivement dans le cadre de la transmission des biens. Mais il n'y aura jamais d'indemnisations, le fonds Barnier restera dévolu aux catastrophes naturelles. Le monde des assurances sera sans doute le premier à accélérer le mouvement, puisque des compagnies commencent à dire qu'elles n'assureront un jour plus ces biens. » ■

David Labardin

(1) Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).